

**Les Unités d'enseignement au
Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien**

UE 1 - Pratiques artistiques supérieures :

Elles représentent le “cœur” de la spécialité pour un cursus professionnalisant. Leur volume représente la moitié du volume total de formation. Dans cette unité d'enseignement, l'accent est mis sur les pratiques collectives dirigées et non dirigées. De plus, les cours dit « d'instrument » ou vocaux ont été prévus avec une alternance de cours plus individuels et des Master classes qui privilégient le travail par pupitre.

Répartition des enseignements dans ce module :

- Pratique collective dirigée
- Pratique collective non dirigée
- Cours d'instrument individuel
- Cours instrumental de type Master classes

UE 2 – Culture musicale :

La première année est mutualisée entre les étudiants de l'Université et ceux du DNSPM, ce qui permet le partage d'une culture commune notamment sur les histoires et les contextes propres à chaque musique.

La totalité de ces enseignements sont faits par l'Université de Bordeaux 3

1er semestre - Histoire de la musique savante et analyse :

Panorama de l'histoire de la musique du Moyen Age à nos jours. Analyse d'œuvres phares.

2e semestre - Histoire des musiques actuelles et analyse :

Panorama de l'histoire du jazz, du rock de la chanson. Analyse d'œuvres phares.

3e semestre - Histoire de la musique et analyse

Musique médiévale. Musique de la Renaissance. Musique baroque.

Histoire des arts et civilisations

Cours de culture générale. Chronologies (histoire de l'art, histoire de la littérature).

4e semestre - Histoire de la musique et analyse

Musique classique. Musique romantique. Musique post-romantique.

Histoire des arts et civilisations

Cours de culture générale. Chronologies (histoire du théâtre, histoire du cinéma).

5e semestre - Histoire de la musique et analyse (1^{ère} moitié du XX^{ème} siècle)

- La référence au passé (Néoclassicisme. Emprunts folkloriques. Ecole russe)
- Du chromatisme au pointillisme (Expressionnisme. Dodécaphonisme)
- Notions de timbre et d'espace sonore (Impressionnisme. Micro-tonalité. Novateurs américains)
- Musique et nouvelles technologies (Futurisme. Facture instrumentale)

6e semestre - Histoire de la musique et analyse (2^{nde} moitié du XX^{ème} siècle)

- La référence au passé (Modalité. Minimalisme. Postmodernisme)
- Du chromatisme au pointillisme (Sérialisme. Post-sérialisme)
- Notions de timbre et d'espace sonore (Musique stochastique. Continuum sonore. Musique spectrale)
- Rôle créateur de l'interprète (Oeuvre ouverte. Happening et performance. Musique intuitive et improvisation. Théâtre musical)
- Musique et nouvelles technologies (Musique concrète. Musique électroacoustique. Musique mixte. Traitement du son en temps réel)

UE 3 - Pratiques artistiques complémentaires :

Cette unité d'enseignement regroupe des enseignements réalisés soit par des enseignants de l'Université soit par des intervenants choisis par le pôle, en concertation avec l'Université.

Ils sont déclinés en :

Ecriture : harmonie, contrepoint, arrangement, orchestration, atelier de composition ; cet enseignement présent tout le long du cursus a pour objectif de donner aux interprètes des bases solides sur les mécanismes compositionnels et de les rendre ainsi plus disponibles pour créer, improviser, et interpréter les différentes musiques.

Pratique artistique complémentaire : ce peut être un instrument complémentaire (le piano pour certains instrumentistes) ou la voix, mais aussi la danse ou le théâtre. Ce module offre la possibilité d'avoir une pratique artistique autre qui va enrichir le discours des futurs interprètes.

Improvisation : c'est un module spécifique pour le cursus "classique" ; en effet, cet enseignement indispensable pour mieux interpréter tous les répertoires de Bach à nos jours, doit faire partie d'un cursus supérieur d'interprétation musicale. Il est conçu pour parcourir l'ensemble des styles musicaux, avec des accents mis sur des périodes historiques sans toutefois exclure d'autres types d'improvisation.

UE 4 – Langues et options :

Obligatoire dans le cadre d'une licence universitaire et d'un point de vue européen, le module de langue Anglais est indispensable dans le monde professionnel.